

Communiqué de Presse CDLAL

La CDLAL doit fermer sa permanence faute de financement

Longueuil, 25 mars 2024 : Les membres et partenaires de la Coalition pour le droit au logement de l'agglomération de Longueuil trouvent très regrettable que la CDLAL ferme sa permanence le 31 mars 2024 faute de financement. En action sur le terrain au sein de l'agglomération de Longueuil depuis plus de douze ans, la CDLAL aura bénéficié d'un premier financement afin d'embaucher une coordination à temps plein pour les mois de septembre 2022 à mars 2024.

Ce financement par l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie (via le Fonds québécois d'initiatives sociales) aura permis d'entreprendre un processus d'incorporation afin que la CDLAL devienne un organisme communautaire autonome. Ainsi depuis l'automne 2022 notre coalition aura, en autres : ouvert ses locaux, rencontré différentes mairies au sein de l'agglomération, élu un premier conseil d'administration, mis à jour son cahier de revendication, tenue son assemblée de fondation, adopté un premier plan d'action, organisé des assemblées avec la collaboration de partenaires du milieu du logement dans plusieurs villes au sein de l'agglomération et développé son membrariat avec l'adhésion de plus d'une vingtaine d'organismes membres.

Considérant la crise du logement qui affecte grandement nos concitoyens et particulièrement les locataires les plus vulnérables, l'équipe de la CDLAL considère qu'il est très déplorable de ne pas être en mesure de poursuivre le développement en continu de sa permanence. Les membres du conseil d'administration s'engagent à poursuivre ce travail avec la collaboration des membres et de partenaires. Malheureusement, sans l'embauche d'une personne-ressource à la permanence, les possibilités d'actions devront être grandement réduites. L'équipe de la CDLAL tient à remercier tous les partenaires pour leur précieuse collaboration.

À propos de la CDLAL :

La Coalition pour le droit au logement de l'agglomération de Longueuil, qui regroupe une vingtaine de partenaires des milieux communautaire et institutionnel, est issue du constat que le marché locatif du logement de son territoire respectif n'offre pas des conditions favorables aux locataires : pénurie de logements, loyers inabordables, embourgeoisement sont des phénomènes auxquels les locataires sont confrontés.

La CDLAL vise à être un agent de changement et à être un acteur incontournable dans l'agglomération en matière de droit au logement. En occupant l'espace public et en assurant une présence sur les comités sectoriels et multisectoriels qui travaillent sur les enjeux liés au logement, la CDLAL et ses groupes membres cherchent à contribuer à l'accès juste et équitable au logement, pour l'ensemble de la population.

-30-

Source :

Alain Bernier, Coordonnateur CDLAL
514-715-7167, coordocoaldl@gmail.com